



19/05/2025

Le cautionnement financier dans le secteur transport via assurance : EuroCaution se positionne sur le marché belge

La [Loi du 15 juillet 2013 sur le transport routier de marchandises](#) impose à chaque transporteur de disposer d'un cautionnement de 9.000 € pour le 1^{er} véhicule et de 5.000 € pour chaque véhicule supplémentaire.

Le cautionnement bancaire a longtemps été la norme.
La Caisse des Dépôts et Consignation a constitué une alternative au cautionnement bancaire.

Ce mercredi 21 mai, à l'occasion de l'ouverture du [salon TRANSPRO](#), EuroCaution sa, société luxembourgeoise de courtage et souscripteur spécialisé en garanties financières, mettra officiellement en ligne la solution E-Cautio.transport.

E-Cautio.transport est une nouvelle offre de caution sans dépôt et sans crédit bancaire, développée en collaboration avec l'UPTR. C'est le paiement d'une prime annuelle d'assurance qui permet aux transporteurs de satisfaire à leurs obligations légales.

E-Cautio.transport est un système innovant d'assurance caution qui offre aux transporteurs un avantage conséquent dans la gestion de leurs liquidités.

« Les entreprises de transport peuvent récupérer leurs dépôts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation. Ils améliorent alors directement leur trésorerie. Si leur capacité financière est garantie par une banque, ils peuvent alors se libérer de cet engagement bancaire et utiliser leur ligne de crédits à d'autres fins (financement de projet, investissements ...), précise Alessandro Rizzo, CEO d'Eurocaution.

L'UPTR se félicite d'avoir pu contribuer à la mise sur le marché d'une solution alternative, compétitive et innovante.

« E-Cautio.transport est une solution simple et digitale, imaginée en partenariat avec l'UPTR qui permet aux transporteurs d'augmenter ou de diminuer leurs cautionnements, facilement et en ligne. Nous sommes convaincus que nous allons secouer le marché et dépoussiérer certaines (couteuses) habitudes », sourit Michaël Reul, Secrétaire Général de la Fédération nationale des transporteurs. L'UPTR n'a pas non plus oublié de négocier des avantages exclusifs pour ses membres.

À propos de l'UPTR

En tant que fédération professionnelle nationale reconnue, l'Union Professionnelle du Transport et de la Logistique (UPTR) défend les intérêts économiques du secteur du transport et de la logistique en Belgique depuis 1937. L'organisation patronale représente de manière constructive les indépendants et les entreprises dans les dossiers de lobbying sur les questions économiques, fiscales, sociales et environnementales. L'UPTR est le point de contact central de pas moins de 2.300 entreprises du secteur du transport et de la logistique. La fédération professionnelle informe ses membres de manière transparente des évolutions du secteur par le biais de son propre magazine et de ses mailings 'flash'. De plus, de nombreux services sont proposés par l'UPTR à ses membres,

comme entre autres, son service juridique spécialisé, la récupération des accises 'diesel professionnel' et de la TVA, la fourniture de lettres de voiture CMR et de boîtiers de paiement des routes à péages.

A propos d'Eurocaution

EuroCaution est une InsurTech luxembourgeoise née en 2012.

En tant que courtier souscripteur spécialisé en garantie financière, la société exécute le travail préalable à l'émission d'une garantie et sélectionne ensuite un assureur avec des ratings et des ratios de solvabilité élevés acceptant d'en porter le risque. En quelques années à peine, l'entreprise s'est positionnée en leader sur les marchés belge et luxembourgeois en matière de garantie d'achèvement, principalement à destination des promoteurs et constructeurs.